



ENFIN !

Le + syndical INFOS+ décembre 2016

FIN DE LA SAGA "CET" :

Oui, les accords relatifs au changement des modalités de gestion du CET vont pouvoir s'appliquer puisque la CFDT a enfin signé ceux-ci, en catimini, et bien après le délai imparti. **Better late than never...**

Nous nous étonnons qu'un sondage des cadres ait pu être lancé, après la fin de la négociation et après qu'un premier tract ait clairement et fermement exprimé un NON à la signature de cet accord. Par ce biais, on voudrait nous faire croire que l'hésitation à signer aurait permis d'obtenir des choses supplémentaires. C'est faux car tout ce qui est soi-disant réclamé avant signature avait déjà été obtenu dès les premières réunions de négociation, y compris la clarification sur le bonus.

Toutes ces tergiversations pour la signature d'un accord nous montrent, une fois de plus, la difficulté de cette organisation syndicale à gérer les 3 collèges.

On a bien compris, même si certains voudraient nous faire croire le contraire, que c'est bien le 1^{er} collège qui décide toujours et que cela peut être au détriment des 2^{ème} et 3^{ème} collèges ! Pure illusion de nous convaincre du contraire...

Toutes les explications entendues çà et là pour justifier ces attermoissements n'ont au final qu'une seule conséquence : jeter le discrédit sur le syndicalisme en général.

C'est bien dommage à l'heure où justement les salariés ont et auront besoin d'une représentation syndicale forte et cohérente pour défendre leurs intérêts.

Bref, rien de rassurant pour la gestion future des effets de la loi "EL KHOMRI" en entreprise !

REJOUISSONS NOUS :

La CFE-CGC est ravie de découvrir, après 15 ans de TMMF, qu'une organisation syndicale voudrait s'intéresser au sort des cadres et plus largement au personnel SAGAA.

C'est une chance pour les SAGAA !

Peut-être un jour ces délégués se rendront-ils compte :

- qu'ils ont signé un accord injuste sur le pouvoir d'achat (accord sur la prime de 13^{ème} mois)
- qu'il y a une part variable différente selon les catégories et que le bonus (fixé à 4%) n'était valable que pour une année (c'est ce que dit l'accord)

LES TEMPS SONT DURS :

Merci patron pour cet agenda que nous avons chaque année, agenda aux couleurs de la marque qui nous rappelait, à chaque fois que nous l'utilisions, que nous étions salariés de TOYOTA, l'un des plus gros employeurs de la région mais aussi le plus grand constructeur automobile mondial.

C'est fini, il faut en faire son deuil !

Après 15 ans de bons et loyaux services, Il n'a pas survécu aux plans de restrictions successifs !

La rumeur voudrait que la "com" ait même demandé de "racketter" nos fournisseurs et sous-traitants pour en obtenir !

Préparons-nous à ce que bientôt on vienne nous refaire les tiroirs pour récupérer nos stylos en trop. Ce serait **"Back to the past" !**

CHANGEMENT A LA TETE :

Passage de flambeau à la tête de TMMF. Voilà longtemps que cela n'avait pas été aussi festif : discours détendus, optimisme, traits d'humour, petits fours... Peu à peu les mentalités changent. "Back to basics TMMF"

Ne nous trompons pas cependant, derrière cette douce euphorie, quelques messages ont été distillés : petite allusion aux 35 heures, rien n'est acquis... En tous cas, ce qui est sûr, c'est qu'à minima, il faut s'attendre à plus de sueur...

Nous tenions à saluer AOKI San. En trois ans, Nous avons pu remarquer qu'il tenait beaucoup à l'amélioration du dialogue social et au respect des individus.

De notre point de vue, il a su gérer TMMF en bon père de famille : amélioration de la rentabilité, retour aux fondamentaux du TPS mais aussi vision du long terme.

On veut aussi saluer son sens de l'écoute et sa volonté de comprendre le fonctionnement, parfois complexe, du salarié et plus particulièrement du délégué français. On vient encore de s'en rendre compte !

BRAVO aussi pour la volonté de maîtriser la langue française. C'est remarquable.

青木さん、あなたは尊敬すべき立派な方です。いつまでもそのままでいてください。

BILAN 2016 :

2016, plutôt un bon cru :

- Un bon niveau d'activités,
- Une ambiance de travail qui s'améliore : écoute, respect.
- Une plus grande transparence : partage des informations notamment.
- Une volonté bien réelle de donner du sens à l'action,
- Un montant de participation correct,
- Un intérêt à un niveau record,

Let's hope, it stays that way.

PROFITEZ :



Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année.

La CFE-CGC, le seul syndicat catégoriel au service exclusif des 2^{ème} et 3^{ème} collèges.

Vos interlocuteurs : Frédéric DESMET – Olivier VANSPEYBROECK – David SOULIER – Dominique BISIAUX.